



ZAC Presqu'île - Ilot Arc-en-ciel YELLO

Commission d'évaluation de la conception ECRAINS
13 décembre 2024

yeilo

la vie en jaune

01

Le Groupe GIBOIRE

02

La société ISPIRA

03

Le projet

04

Le diagnostic
ECRAINS

05

L'ambition ECRAINS

Le groupe GIBOIRE s'est construit sur des fondations restées intactes : RESPECT, ENGAGEMENT, FIABILITE ET EXCELLENCE

350

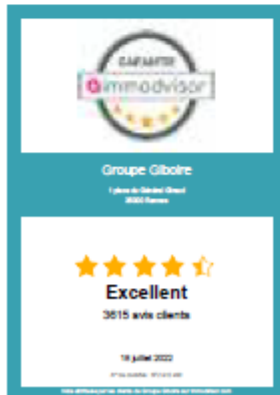
MILLIONS D'EUROS
DE FONDS PROPRES

100

ANS
D'EXISTENCE

UN CAPITAL
100%
FAMILIAL

— DE 1,5
RÉSERVE
PAR LOGEMENT EN MOYENNE



TAUX
DE SATISFACTION
CLIENT :
4,5 / 5

LA NOTE DE SATISFACTION ET DE RECOMMANDATION
DE NOS CLIENTS, CERTIFIÉE PAR IMMODVISOR



*François GIBOIRE
Olivier BIANCARELLI
Directeurs Généraux*

98%
DE NOS CLIENTS
NOUS RECOMMANDENT !

GARANTI PAR  immodvisor



NOTRE PROJET STRATÉGIQUE

3 axes de développement

Imagine.

2027

NOUVEAUX TERRITOIRES • NOUVEAUX MÉTIERS • NOUVEAUX ÉQUILIBRES



Nouveaux territoires

Agrandir notre terrain de jeu
pour devenir un acteur
d'envergure nationale



Nouveaux métiers

Diversifier nos métiers pour
maîtriser les nouveaux
usages



Nouveaux équilibres

Construire de nouveaux
équilibres pour un
développement durable

Une stratégie environnementale transverse ...

CARBONE

- Améliorer la **performance environnementale des actifs existants** (audits, réduction des consommations ...)
- Développer des **projets et usages énergétiquement performants** (bioclimatisme, énergies renouvelables, équipements, suivi des consommations ...)
- Choix des **matériaux** (bio et géosourcés, issus du réemploi)

BIODIVERSITE

- Préserver et améliorer la **valeur écologique des projets** (diagnostics écologiques, mise en œuvre de bonnes pratiques ...)
- Contribuer à la **préservation des sols** (terres excavées, calcul des CBS ...)
- Optimiser la **gestion de l'eau** (gestion écologique des EP, récupération et stockage, réutilisation des eaux grises ...)

ECONOMIE CIRCULAIRE

- Anticiper la **fin de vie des bâtiments** (réversibilité, démontabilité ...)
- Systématiser les **démarches de réemploi in et ex-situ**
- Gestion des **déchets** selon la hiérarchie des modes de traitement

... incarnée au quotidien, suivie, transparente et s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue

01

Le Groupe GIBOIRE

02

La société ISPIRA

03

Le projet

04

Le diagnostic
ECRAINS

05

L'ambition ECRAINS

Présentation ISPIRA

Au cœur du Groupe ISPIRA, nous rassemblons une expertise unique dans les domaines de l'air et de la santé environnementale.

Notre mission est de fournir des services complets incluant études, mesures, analyses, audits, assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), conseil, et investigations spécialisées.



50 collaborateurs

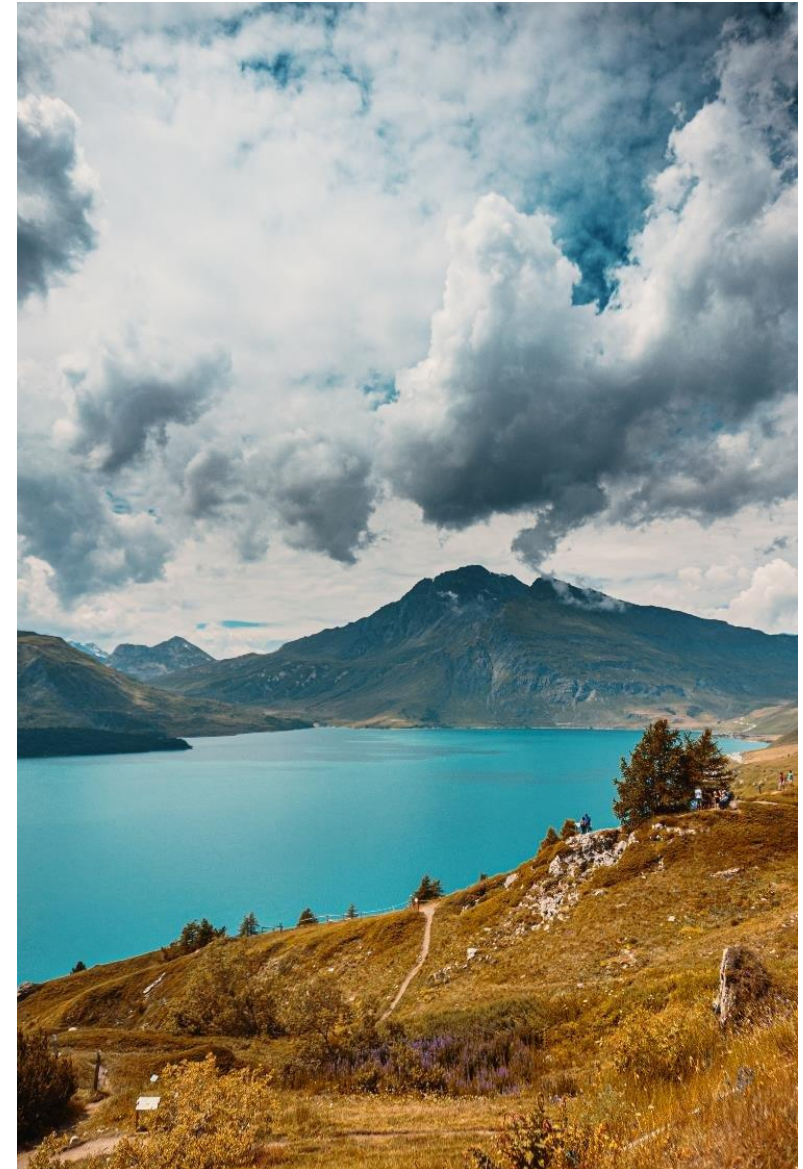


CA 2023 de 5,5 M€



> 400 clients actifs

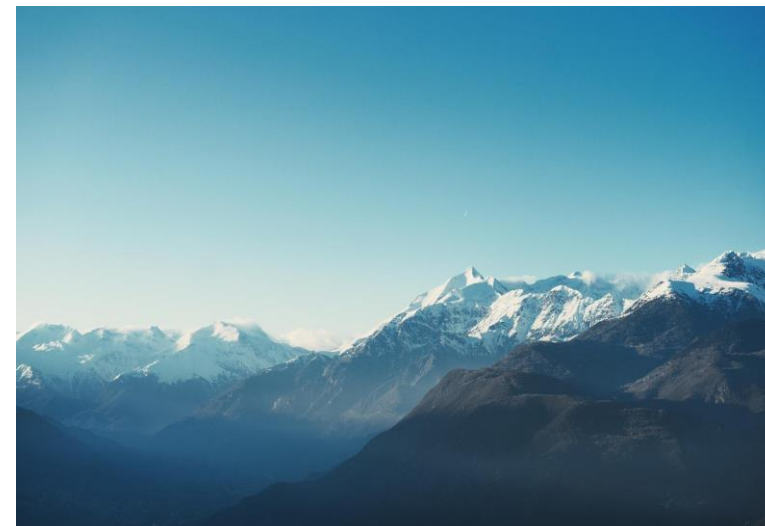
Le groupe leader des métiers de
l'air et de la santé
environnementale



Qui sommes-nous?

Notre intervention est globale et s'étend sur toutes les phases d'un projet : de la conception de projets écoresponsables à la réalisation, en passant par l'audit lors de la livraison, le contrôle et les mesures en phase d'exploitation, et même jusqu'aux interventions d'urgence.

L'équipe du Groupe ISPIRA est notre plus grande fierté. Composée de spécialistes pluridisciplinaire, nos ingénieurs interviennent sur le terrain et élaborent des études complètes et fournissent des rendus de haute qualité.



ISPIRA, la maison mère, spécialisée en qualité de l'air dans l'immobilier, l'industrie, le secteur médical et l'impact des grands projets d'infrastructures



MEDIECO, spécialiste en ingénierie de santé dans le cadre bâti et urbain. AMO en qualité de l'air intérieur.



AIR FLUX CONCEPT, spécialiste dans la mesure, l'étude et le conseil autour de la ventilation et des installations aérauliques.



C2S, spécialisé dans les analyses chimiques des produits, de l'eau et de l'air.



Le rôle d'ISPIRA : accompagnateur ECRAINS®



Avant PC

- **Diagnostic** – pollution atmosphérique et pollutions des sols
- **Ambition** – Choix des exigences essentielles

Conception

- **Rédaction des documents**
 - Notice QAI
 - Charte chantier QAI
 - Liste des exigences pour les différents lots des QAI dans les CCTP concernés
- **Relecture des offres des entreprises**
- **Validation des produits proposés (VISA)**

Construction

- **Préparation de la checklist des points de vigilance pour moe** sur le chantier
- **Visites de chantier** régulières (notamment lors du second œuvre) avec rédaction rapport de visite
- Sensibilisation à la QAI avec les **ateliers AIRBAT**

Réception

Réalisation d'une campagne de mesures de QAI et contrôle des performances de la ventilation

01

Le Groupe GIBOIRE

02

La société ISPIRA

03

Le projet

04

Le diagnostic
ECRAINS

05

L'ambition ECRAINS

A stylized map of Grenoble, France, showing the city's layout with streets and the Isère river. A red circular highlight is placed over a specific area in the center of the city, with a red arrow pointing to it from the right. The text 'Îlot Arc-en-ciel' and 'Grenoble' is positioned to the right of the highlight.

Îlot Arc-en-ciel

Grenoble

Situation de l'îlot Arc en Ciel

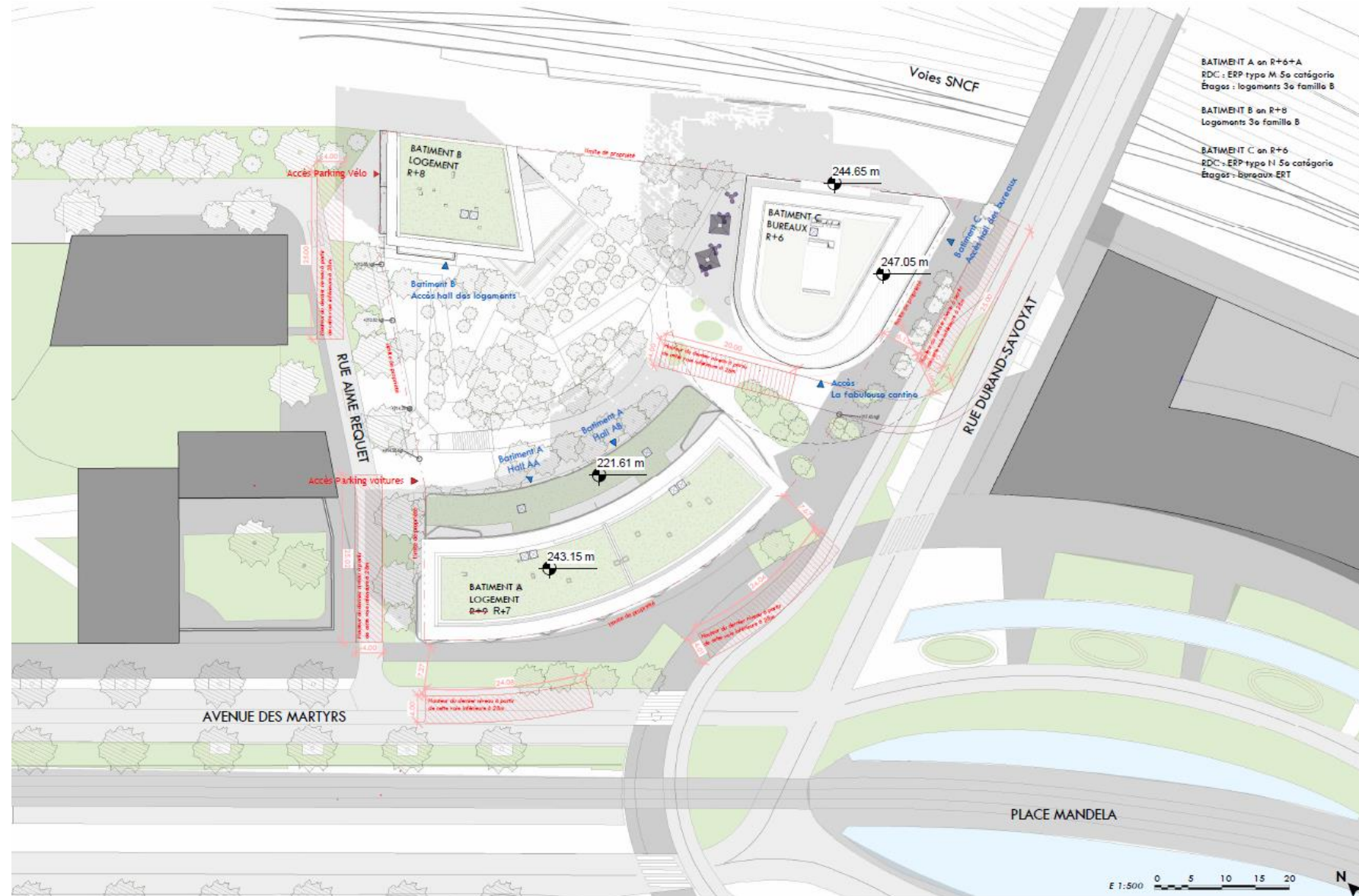


- **1 arrêt de Tram B à venir au droit du site**
*desservant Université UGA, Centre-ville
et traversant Grenoble d'Est en Ouest*
- 1 km de la Gare SNCF (15 min. à pied / 2 arrêts de Tram)
- 1,2 km de la station multimodale OXFORD (17 min. à pied / 2 arrêts de Tram)
- Connecté directement à l'A480



Programmation

- 87 logements, soit 3500 m²
- 3 400 m² de bureaux
- Un cœur d'îlot commun
- 550 m² de commerces
- 380 m² dédié au tiers lieu La Fabuleuse Cantine
- 183 places de parking



Point de vue place Nelson Mandela



Point de vue rue Aimé Requet



Performances et démarches



01

Le Groupe GIBOIRE

02

La société ISPIRA

03

Le projet

04

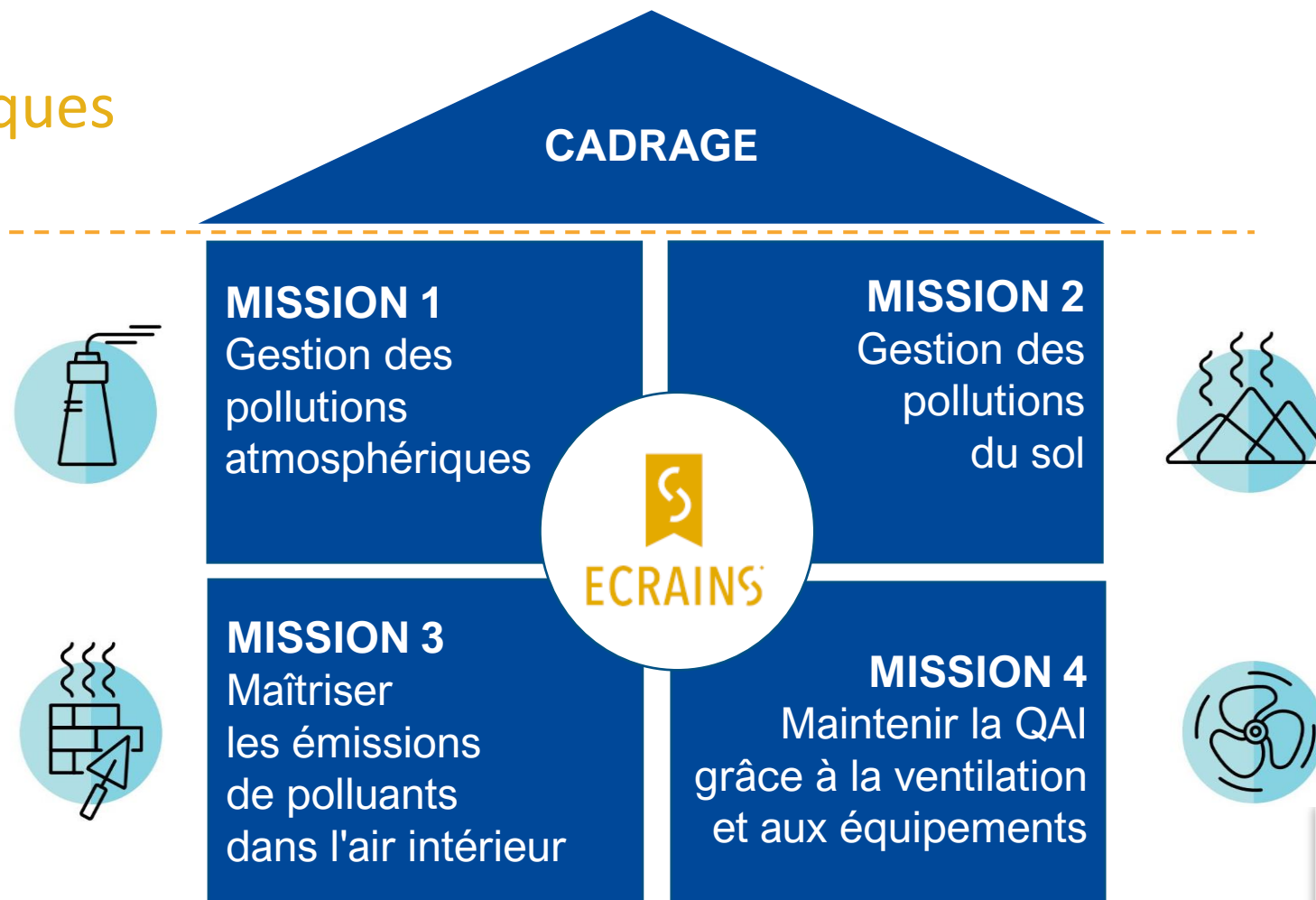
Le diagnostic
ECRAINS

05

L'ambition ECRAINS

Exigences méthodologiques

Exigences techniques



Diagnostic de site



Diagnostic

Programmation

Conception

Construction

Réception et
1^{ère} année
d'exploitation

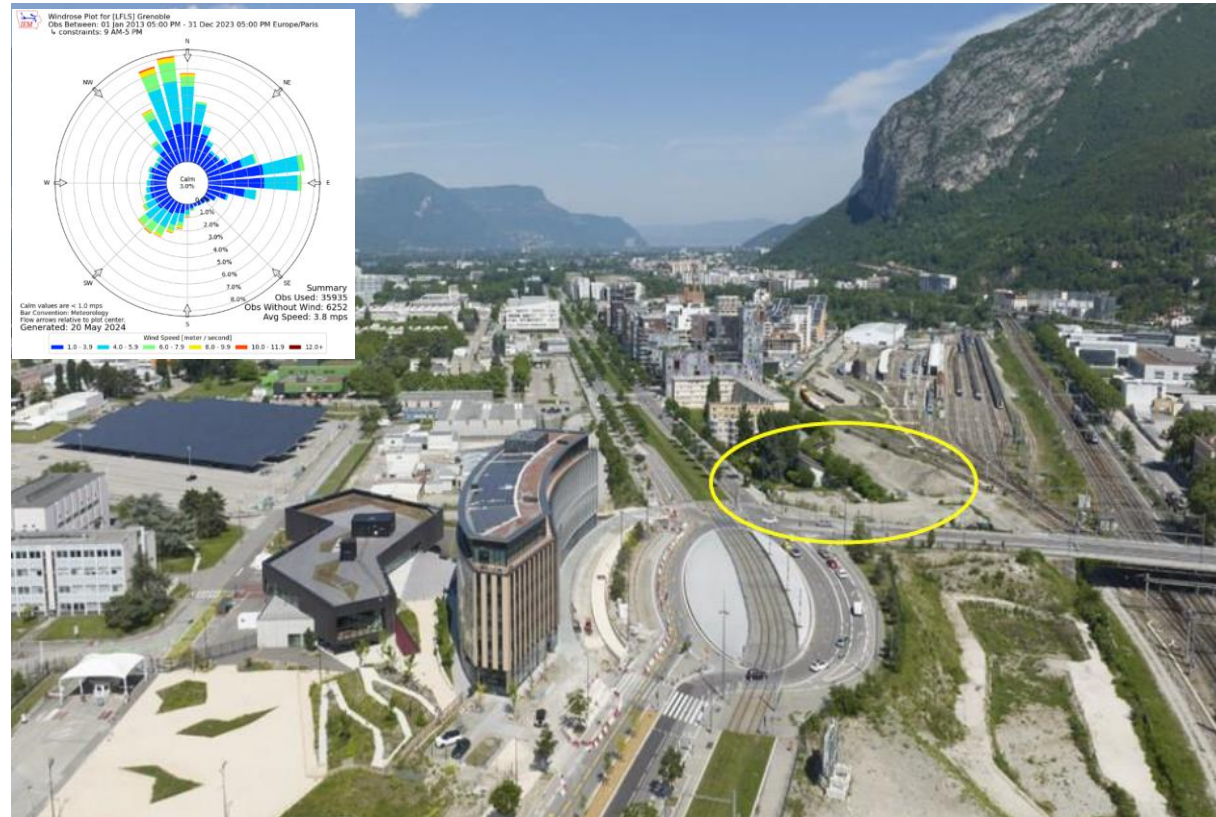
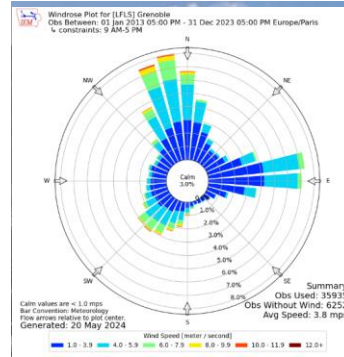
Diagnostic de site

Évaluation de la
pollution de l'air et du
sol (Missions 1 et 2)

Proposition de solutions
pour limiter les
transferts de polluants

Diagnostic de site – air extérieur

Implantation du projet

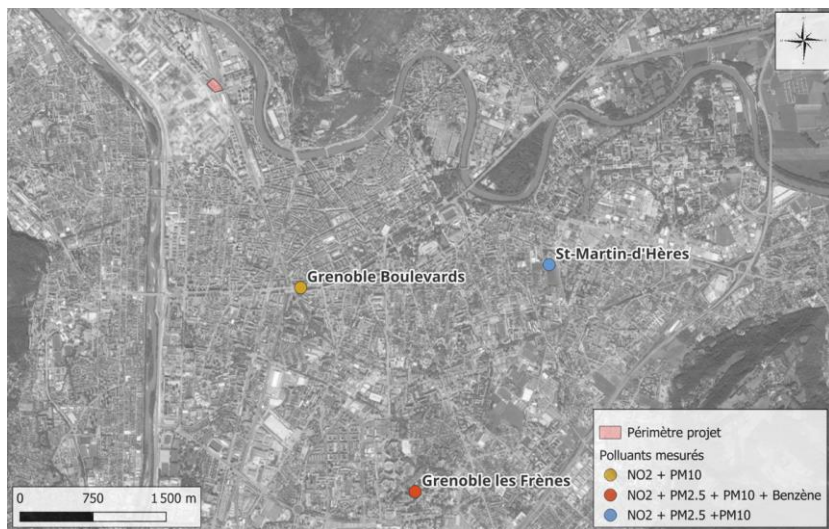


Projet à moins de 100 mètres de l'avenue des Martyrs et de la rue Durand Savoyat. La parcelle est à proximité de la ligne de chemin de fer qui dessert la gare de Grenoble

→ Distances inférieures aux distances limitant le transfert des polluants issus du trafic

Diagnostic de site – air extérieur

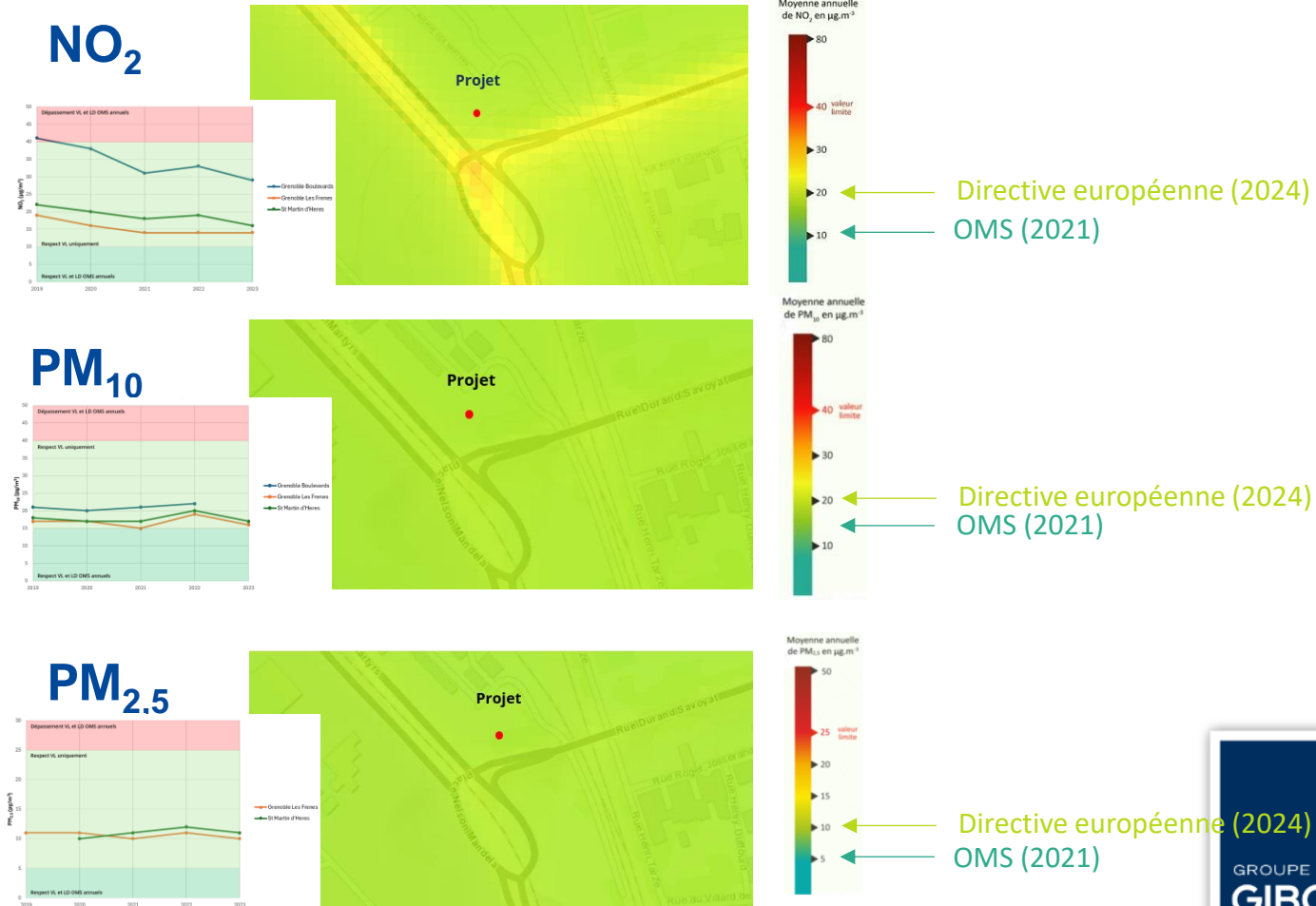
Données Atmo Auvergne-Rhône-Alpes (AURA)



La valeur limite réglementaire est respectée sur l'ensemble de notre zone d'étude. En revanche, la ligne directrice de l'OMS est dépassée pour le **NO₂**, **PM_{2.5}** et **PM₁₀** (stations Atmo et modélisation).

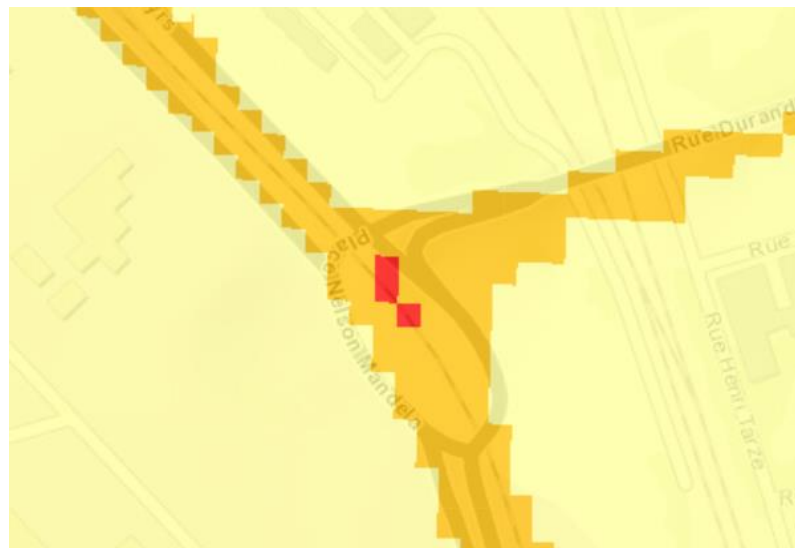
La valeur limite réglementaire et la ligne directrice de l'OMS sont respectées pour le **benzène** (station Grenoble les Fresnes).

Moyenne annuelle dans l'air ambiant, estimée par modélisation, en 2023



Diagnostic de site – air extérieur

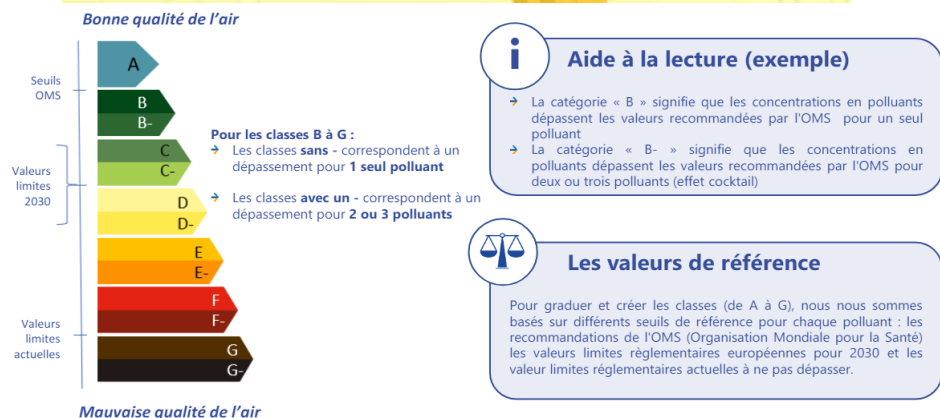
Carte stratégique Air (CSA) de Grenoble Alpes Métropole



Elaborée sur la base des cartographies annuelles de la qualité de l'air issue de l'Atmo AURA. Cette carte prend en compte les moyennes annuelles des concentrations de trois polluants (NO_2 , PM_{10} et $\text{PM}_{2.5}$).

Élément de communication et d'échange avec les collectivités et leurs partenaires.

Outil d'aide à la décision de diagnostic synthétique pour la prise en compte de la qualité de l'air dans des projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire.



Les valeurs limites à horizon 2030 et les seuils de l'OMS sont dépassés en tout point du projet.

Carte stratégique air – Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, mise à jour en 2023, prend en compte les émissions de polluants et la pollution de fond, les conditions météorologiques (Météo France) et le relief (IGN)

Bilan – Gestion de la pollution atmosphérique

Exigences méthodologiques

Projet concerné

Exigences techniques



CADRAGE

MISSION 1
Gestion des
pollutions
atmosphériques

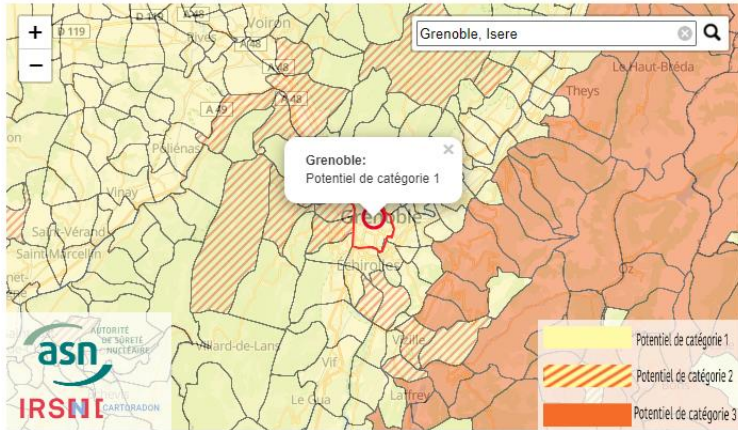
MISSION 2
Gestion des
pollutions
du sol

MISSION 3
Maîtriser
les émissions
de polluants
dans l'air intérieur

MISSION 4
Maintenir la QAI
grâce à la ventilation
et aux équipements



Diagnostic de site – pollution des sols



Cartographie du risque radon au niveau du projet

Commune située en zone de potentiel radon de risque 1 (risque faible)
> Pas d'actions à mettre en œuvre dans le projet vis-à-vis du risque radon

L'étude bibliographique conclut à la suspicion de pollution : présence de polluants dans les sols (COHV, métaux, mercure, HAP,...)	Cette étude devra être complétée par une EQRS
--	---



Rapport EQRS du 12/11/2024

« Les résultats des investigations ont principalement mis en évidence la présence d'impacts en hydrocarbures C10-C40 dans les sols, et la présence d'hydrocarbures C5-C16, de BTEX et de COHV dans les gaz du sol. »

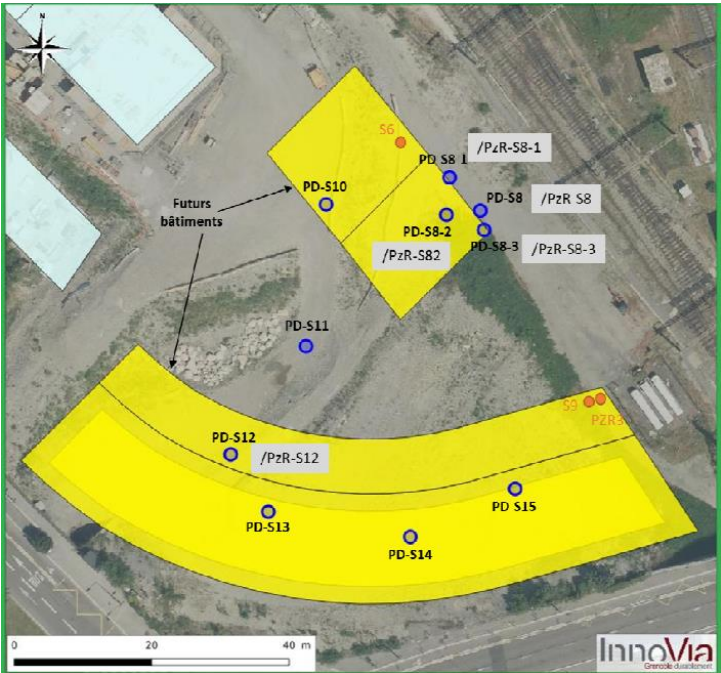


Diagnostic de site – pollution des sols

Rapport EQRS du 12/11/2024

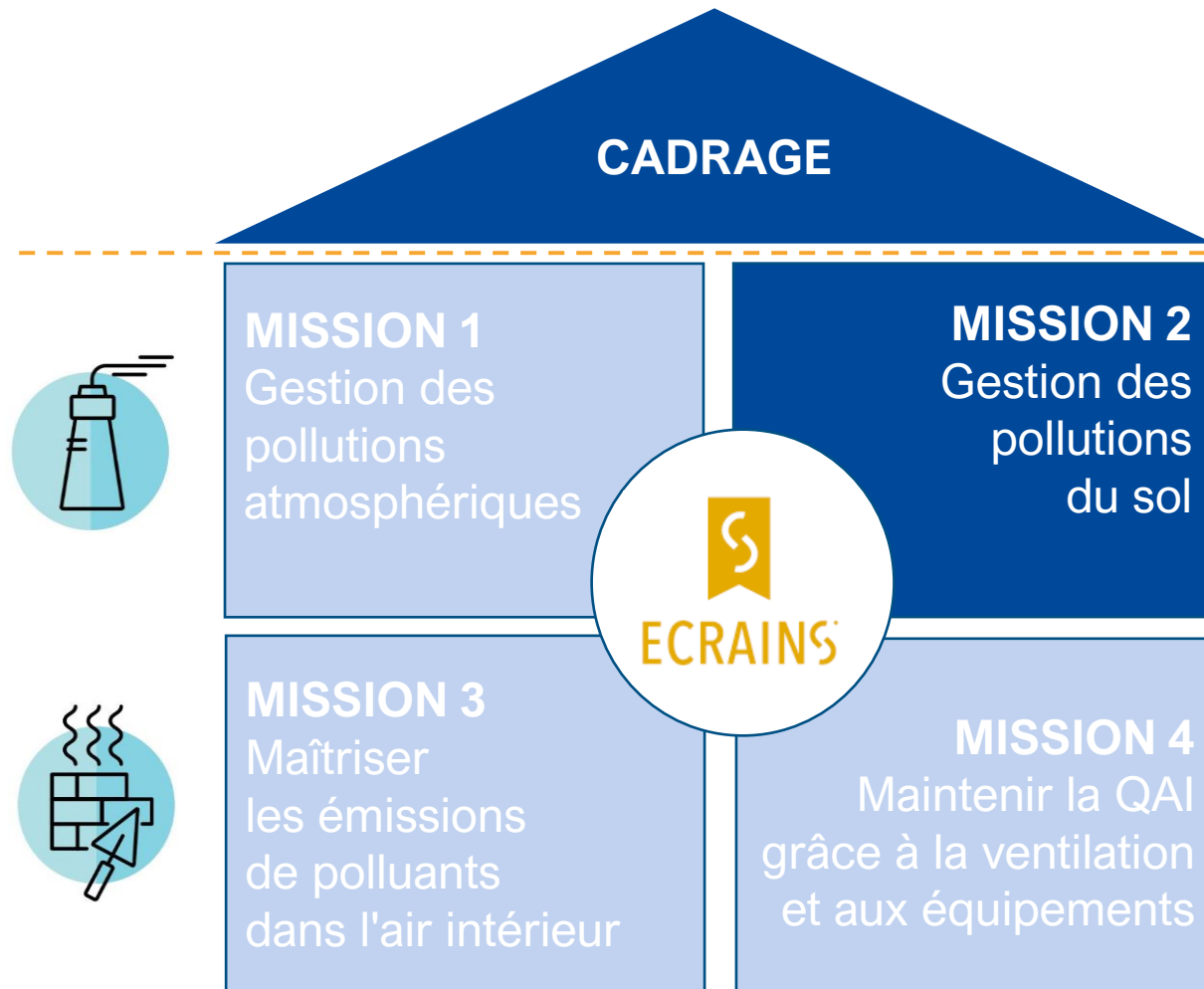


COMMENTAIRES	RECOMMANDATIONS / OBJECTIF
GESTION POLLUTION CONCENTREE	
Un impact en hydrocarbures dans les sols a été identifié au droit des sondages S8 et S8-3, avec respectivement 1420 et 1490 mg/kg en hydrocarbures C10-C40 jusqu'à environ 2 m de profondeur	Un traitement par excavation et envoi en centre de traitement biologique hors site (biocentre) est envisageable. Des contrôles de réception de ces travaux (prélèvement et analyse de sol en flancs et fond de fouille) devront être réalisés.
GESTION DU RISQUE SANITAIRE	
Les concentrations mesurées dans les sols et les gaz du sol au droit de l'ilot PD sont compatibles d'un point de vue sanitaire avec un usage futur de type tertiaire et résidentiel en RDC d'un bâtiment construit sur deux niveaux de RDJ.	Au droit des futurs espaces verts, il peut être envisagé de simples mesures de gestion afin d'annuler tout risque sanitaires. La réalisation d'un simple recouvrement par des terres saines (minimum 30 cm).



> **Projet concerné par la mission 2 – Gestion des pollutions des sols**

Bilan – Gestion de la pollution des sols



Exigences méthodologiques



Projet concerné

Exigences techniques



01

Le Groupe GIBOIRE

02

La société ISPIRA

03

Le projet

04

Le diagnostic
ECRAINS

05

L'ambition ECRAINS

Ambition - ECRAINS



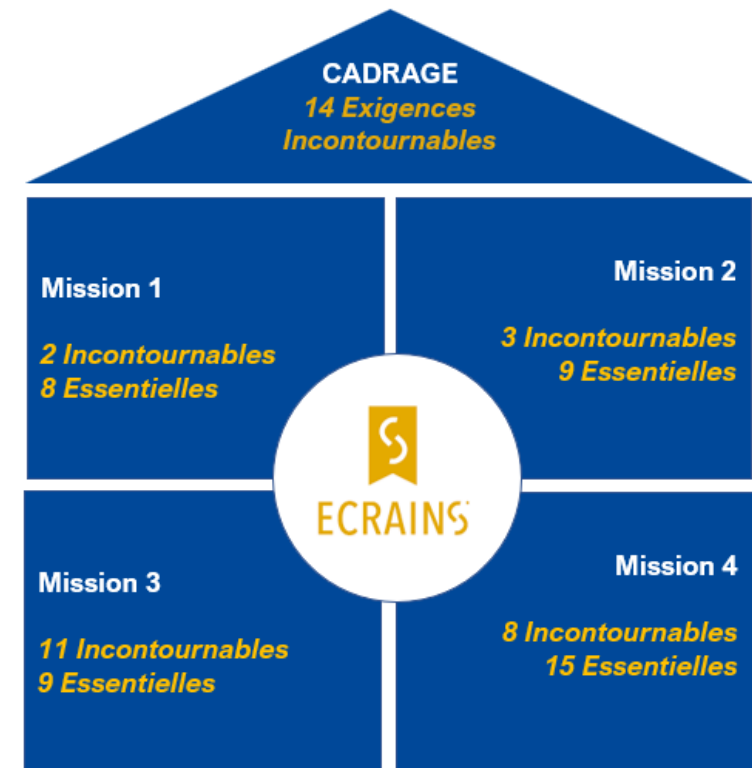
Définition de l'Ambition ECRAINS



Les exigences de cadrage sont des incontournables (obligatoires)

Pour chaque mission technique, il est nécessaire :

- d'appliquer les **Incontournables**
- D'atteindre **70 % de la mission**, à partir d'une sélection des exigences parmi les **Essentielles**



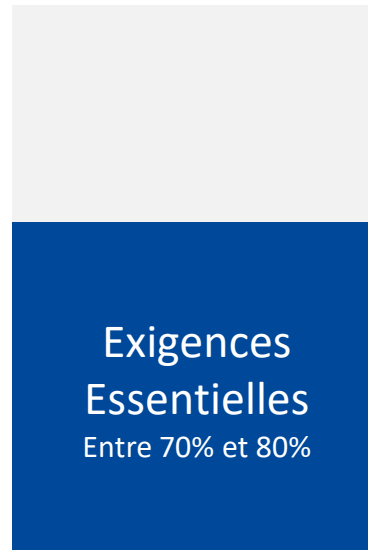
Ambition - ECRAINS

Au global pour les 4 missions

Exigences
Incontournables



Obligatoire



3 niveaux de performance ECRAINS selon la moyenne des pourcentages obtenus sur l'ensemble des 4 missions

Ambition logements

Exigences – Mission 1 - Gestion des pollutions atmosphériques

INCONTOURNABLES

M1-1	Diagnostic	Réaliser le Diagnostic touchant à la pollution atmosphérique tel que décrit dans l'onglet <i>Diagnostic</i>
M1-6	Techniques de réduction	Réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place de solutions de réduction des concentrations en air intérieur, avec un bilan coût-avantages : - Abattement des polluants atmosphériques en proximité (solutions architecturales, aménagements paysagers...), - Réduction des transferts vers l'air intérieur (filtration de différents types), - Réduction des concentrations intérieures par épuration. En justifiant du niveau d'efficacité attendu, et l'absence de relargage de sous-produits. L'Ambassadeur ECRAINS se positionnera sur l'acceptabilité des techniques envisagées.
M1-10	Réception	Les concentrations mesurées à réception pouvant provenir de sources atmosphériques (sources externes à l'aménagement ou sources liées à l'aménagement telles que parkings, rejets...) réalisées conformément au Guide de réception ECRAINS sont inférieures aux valeurs limites ECRAINS.



Entrées d'air filtrantes (logements)
Filtration (bureaux)

ESSENTIELLES

M1-3 – Etudier l'implantation des prises d'air du bâtiment pour limiter le transfert de pollutions atm → plans + BE fluide.

M1-5 – Réaliser un diag des essences végétales sur la parcelle

M1-7 – Abattement de la pollution extérieure particulaire (PM) → entrées d'air filtrantes

M1-9 – Informer le personnel en charge de la maintenance et entretien → Carnet de suivi sanitaire

M1-11– Les concentrations mesurées à réception respecteront les valeurs d'objectif ECRAINS

Exigences – Mission 2 - Gestion des pollutions du sol

INCONTOURNABLES

M2-1	Diagnostic	Réaliser le Diagnostic touchant à la pollution radon tel que décrit dans l'onglet <i>Diagnostic</i>
M2-2	Diagnostic	Réaliser le Diagnostic touchant à la pollution anthropique du sol tel que décrit dans l'onglet <i>Diagnostic</i>
M2-6	Accompagnement	Lors de la conception et de la construction, faire appel à un accompagnement spécifique Sites et Sols Pollués et/ou Radon si le site est concerné par ces problématiques. Cela permettra d'éviter lors de la conception les faiblesses pouvant exacerber les transferts de pollution résiduelle et de vérifier lors de la construction la bonne mise en oeuvre des dispositions constructives.
M2-8	Mesures de gestion	En présence d'une pollution anthropique concentrée dans les sols, étudier spécifiquement la faisabilité d'une dépollution (plan de gestion et bilan coût-avantage suivant la norme NF X 31-620, 2018).
M2-9	Mesures de gestion	Les concentrations dans les terrains (sol, eaux souterraines et gaz du sol) considérées dans le Plan de gestion sont à des niveaux ne traduisant pas la présence de zone source. Si nécessaire, mettre en oeuvre les actions de dépollution conformément aux règles de l'Art (Plan de conception des travaux, réception,...). Cette exigence est validée à l'issue de la mise en oeuvre des travaux de dépollution et de leur réception. Si ce n'est pas le cas, un argumentaire spécifique justifiant la situation est produit et alimente l'étude des dispositions constructives. Cette situation n'est pas acceptée pour les établissements sensibles (Ecole, Crèche, Hepad, etc.) et les logements individuels.
M2-12	Mesures de gestion	En présence de radon ou de pollutions volatiles résiduelles : mettre en oeuvre des techniques de réduction des transferts des sols vers l'air intérieur suivant les règles de l'art. La mise en oeuvre devra être vérifiée en chantier et la réception opérée spécifiquement. Ces mesures constructives reposent sur : -prioritairement : la limitation des transferts par des moyens dépendant des caractéristiques du projet ou du bâtiment à réhabiliter (étanchéités, vide technique/sanitaire ventilé, système de dépressurisation des sols ...) -de manière complémentaire : l'assurance d'un renouvellement d'air suffisant dans les lieux de vie. Ces éléments sont vérifiés en termes de mise en oeuvre sur le chantier et les vérifications opérées spécifiquement à réception.
M2-16	Efficacité à réception	Les mesures de concentration à réception pour les pollutions venant du sol (pollutions anthropiques) réalisées conformément au Guide de réception ECRAINS® sont inférieures aux valeurs limites ECRAINS®.

Accompagnement bureau d'études
site et sols pollués

Campagne de mesures

ESSENTIELLES

M2-10 – En fin de terrassement, vérifier les concentrations en polluants volatils dans les gaz du sol, avant mise en place du dallage.

M2-15 – Communication auprès des acquéreurs / locataires/ exploitants / gestionnaires → **Carnet sanitaire du bâtiment**

M2- 17 – Les concentrations mesurées à réception respecteront les valeurs **d'objectif** ECRAINS

Exigences – Mission 3 - Maîtriser les émissions de polluants dans l'air intérieur

M3-2	Choix des produits	Dans les onglets <i>Produits-conception</i> et <i>Produits-chantier</i> sont listées toutes les exigences QAI que peuvent satisfaire un produit.	Choix menu déroulant ->	Supérieur au 6eq à 70%
M3-3	Choix des produits	Les critères QAI atteints permettent d'obtenir la performance QAI (en %) de chacune des familles de produits.	Choix menu déroulant ->	Supérieur au 6eq à 70%
M3-4	Choix des produits	Les produits sont évalués par famille : 8 grandes familles ont été définies selon l'étiquetage obligatoire des produits de construction :	Choix menu déroulant ->	Supérieur au 6eq à 70%
M3-5	Choix des produits	revêtements de mur, revêtements de sol, revêtements de plafond, cloisons et faux-plafonds, produits d'isolation, portes et fenêtres, produits de pose et de préparation.	Choix menu déroulant ->	Supérieur au 6eq à 70%
M3-6	Choix des produits	Un pourcentage de 50 % minimum doit être atteint pour chaque famille de produits pour satisfaire le niveau INCONTOURNABLE.	Choix menu déroulant ->	Supérieur au 6eq à 70%
M3-7	Choix des produits	Un pourcentage de 70 % minimum doit être atteint pour chaque famille de produits pour satisfaire le niveau ESSENTIEL.	Choix menu déroulant ->	Supérieur au 6eq à 70%
M3-8	Choix des produits	Dès ce stade, il convient d'aller consulter l'onglet <i>Produits-conception</i> .	Choix menu déroulant ->	Supérieur au 6eq à 70%
M3-9	Choix des produits	NB : les revêtements de mur, de sol, de plafond et les produits de pose ne sont pas concernés si leur choix est à la discrétion de l'acquéreur.	Choix menu déroulant ->	Supérieur au 6eq à 70%
M3-12	Maîtrise de l'humidité	La maîtrise d'œuvre s'assure que les risques d'infiltrations d'eau et de remontées d'humidité sont traités selon les règles de l'art : mettre en place un système de gestion efficace (vide sanitaire ventilé, drainage, produits d'étanchéité...), traiter suffisamment tôt les descentes d'eaux pluviales, éviter l'arrivée des corps d'état secondaires avant l'obtention du hors d'eau/hors d'air, etc.		
M3-13	Maîtrise de l'humidité	La maîtrise d'œuvre s'assure que l'isolation du bâtiment, ainsi que l'étanchéité à l'air sont réalisées dans les règles de l'art, afin d'éviter la création de ponts thermiques ou de fuites d'air pouvant conduire à des phénomènes de condensation et de développement de moisissures.		
M3-14	Maîtrise de l'humidité	<u>Protéger les matériaux contre l'humidité en phase chantier</u> . Sont concernés : les panneaux de bois (OSB, CTBH, etc.), les plaques de plâtre, les isolants, les revêtements acoustiques. Vérifier l'absence de signes d'humidité avant leur mise en œuvre. En cas d'apparition de moisissures visibles, remédier à la cause d'humidité et mettre en application le protocole de New-York (cf. onglet <i>Guides et références</i>).		
M3-15	Maîtrise de l'humidité	<u>Intégrer le séchage des surfaces et matériaux</u> (durée et humidités résiduelles) tout au long du processus par les acteurs concernés : - Intégration dans le planning général et planning d'exécution selon les règles de l'art, - Formulation de l'exigence sur le séchage indispensable des surfaces et des matériaux lors de la consultation des entreprises (CCTP), - Adaptation du planning du chantier pour respecter les taux d'humidité notifiés dans les DTU relatifs aux différents travaux (peintures, chapes, enduits, revêtements de sol...).		
M3-16	Maîtrise de l'humidité	<u>Assurer le suivi des taux d'humidité</u> : - des supports pour vérifier que les conditions des DTU soient bien remplies avant de réaliser la pose d'un revêtement de finition ou une mise en peinture (bombe à carbure ou sonde hygrométrique). Dans le cas d'une réhabilitation, un diagnostic humidité des supports doit être établi au préalable. - des matériaux bois de structure avant mise en œuvre de la paroi étanche à l'air. En cas de procédé constructif bois (murs ossature bois, modules 3D, panneaux CLT, etc.), définir une stratégie détaillée de protection des matériaux et de suivi des taux d'humidité selon la méthode proposée par l'UICB (cf. onglet <i>Guides et références</i>). Cette stratégie est intégrée à la Charte Chantier.		
M3-20	Réception	Une surventilation est effectuée en fin de chantier. Les modalités de surventilation à appliquer sont définies dans le Guide de la réception (en fonction de la typologie du bâtiment et des systèmes de ventilation).		
M3-23	Réception	Les concentrations en polluants d'intérêt (COV issus des matériaux de construction et/ou moisissures) sont mesurées à réception conformément au Guide de réception ECRAINS®. Elles sont inférieures aux <i>valeurs limites</i> ECRAINS®.		

Etiquetage des matériaux A+ ou labélisés reconnus par ECRAINS (Ecolabel européen, natureplus, EMICODE EC1 et EC1 Plus...) à intégrer au DCE

Ajout au planning travaux des temps de séchage
Sensibilisation de la MOE avec des ateliers **AIRBAT**
Visites de chantier

Protocole **DETOX**
Campagne de mesures QAI

Exigences – Mission 3 - Maîtriser les émissions de polluants dans l'air intérieur

ESSENTIELLES

M3-21 – Revêtements de sol doivent permettre leur nettoyage sans utilisation de produit chimique → **DCE**

M3-17 – Stratégie de gestion de l'humidité en phase chantier → **Charte chantier QAI**

M3-18 – Réalisation du nettoyage de chantier avec des produits ne contenant pas de solvants → **Charte chantier QAI**

M3-24 – Les concentrations mesurées à réception respecteront les valeurs **d'objectif** ECRAINS

Exigences – Mission 4 - Maintenir la QAI grâce à la ventilation et aux équipements

INCONTOURNABLES

M4-2	Système de ventilation adapté	Justifier l'adéquation du système de ventilation au regard : - de l'environnement du bâtiment, - des usages (populations, activités spécifiques), - des compétences du futur gestionnaire/usager, et charges de maintenance associées.
M4-3	Système de ventilation adapté	S'assurer que la conception de la ventilation soit compatible avec les autres systèmes installés dans le bâtiment (compatibilité avec les systèmes de chauffage, combustion et de rafraîchissement de l'air).
M4-9	Système de ventilation adapté	S'assurer que le système de ventilation permet un balayage correct de l'ensemble des espaces en fonction des aménagements intérieurs (cloisonnements), des moyens de transfert (détalonnages de portes, grilles de transfert...), du type de bouches et de leur implantation.
M4-13	Caractéristiques techniques	S'assurer du respect des règles de l'art dans la conception et la mise en oeuvre des systèmes de ventilation. Se référer pour cela à l'onglet Ventilation qui liste le minimum de points à vérifier (outil à adapter/compléter selon les spécificités du projet par le bureau d'études Fluides).
M4-16	Accessibilité aux équipements	Assurer l'accessibilité aisée au groupe (caissons, CTA...), aux bouches et entrées d'air pour permettre l'entretien, la maintenance et le changement des pièces.
M4-23	Réception	Réaliser à réception les vérifications sur les systèmes de ventilation conformément au Guide de réception ECRAINS. S'assurer que les résultats sont conformes aux débits réglementaires.

Visites de chantier

Diagnostic PROMEVENT

ESSENTIELLES

M4-4 – Assurer un débit de ventilation suffisant → DCE débits réglementaires + autocontrôles

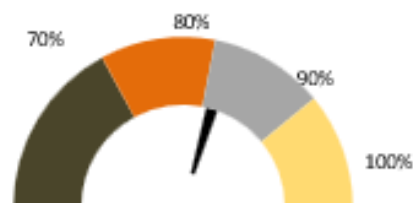
M4-10 – Pour les locaux à pollution spécifique ou qui émettent des odeurs vérifier les implantations des locaux occupés → Plans

M4-14 / M4-15 / M4-17 / M4-18 – Respect des règles de l'art pour une bonne conception et maintenance des installations → DCE

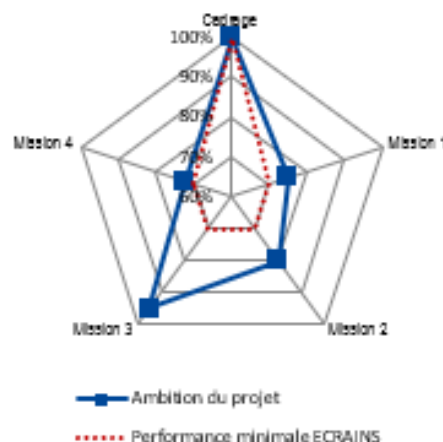
Ambition - Logements

Synthèse de l'Ambition

Ambition globale pour le projet



Ambition par mission



Exigences cumulées pour cadrage et missions techniques

	Champ du possible		Ambition retenue		Exigences se répartissant par mission			
	In-souhaitable	Essentielle	In-souhaitable	Essentielle				
Cadrage	14	0	14	0	Mission 1	Mission 2	Mission 3	Mission 4
Diagnostic	3	2	3	1	1	3	0	0
Programmation	16	9	16	6	4	7	8	3
Conception	28	23	28	17	7	8	17	13
Construction	28	25	28	18	7	9	17	13
Réception	31	34	31	22	9	12	19	13
Ambition :					75%	80%	95%	72%
Minimum :					70%	70%	70%	70%

*: Les exigences de cadrage ne sont pas prises en compte dans l'ambition retenue pour les missions techniques.



Ambition bureaux

Exigences – Mission 4 - Maintenir la QAI grâce à la ventilation et aux équipements

INCONTOURNABLES

M4-2	Système de ventilation adapté	Justifier l'adéquation du système de ventilation au regard : - de l'environnement du bâtiment, - des usages (populations, activités spécifiques), - des compétences du futur gestionnaire/usager, et charges de maintenance associées.
M4-3	Système de ventilation adapté	S'assurer que la conception de la ventilation soit compatible avec les autres systèmes installés dans le bâtiment (compatibilité avec les systèmes de chauffage, combustion et de rafraîchissement de l'air).
M4-9	Système de ventilation adapté	S'assurer que le système de ventilation permet un balayage correct de l'ensemble des espaces en fonction des aménagements intérieurs (cloisonnements), des moyens de transfert (détalonnages de portes, grilles de transfert...), du type de bouches et de leur implantation.
M4-13	Caractéristiques techniques	S'assurer du respect des règles de l'art dans la conception et la mise en oeuvre des systèmes de ventilation. Se référer pour cela à l'onglet Ventilation qui liste le minimum de points à vérifier (outil à adapter/compléter selon les spécificités du projet par le bureau d'études Fluides).
M4-16	Accessibilité aux équipements	Assurer l'accessibilité aisée au groupe (caissons, CTA...), aux bouches et entrées d'air pour permettre l'entretien, la maintenance et le changement des pièces.
M4-23	Réception	Réaliser à réception les vérifications sur les systèmes de ventilation conformément au Guide de réception ECRAINS. S'assurer que les résultats sont conformes aux débits réglementaires.

BE fluide + visites de chantier

Diagnostic PROMEVENT

ESSENTIELLES

M4-4 – Assurer un débit de ventilation suffisant ➔ **DCE débits réglementaires + autocontrôles**

M4-5 – Justifier la technologie de modulation / régulation

M4-6 – Intégrer des adaptations possibles des systèmes de ventilation pour assurer les débits hygiéniques nécessaires

M4-7 – Etudier et optimiser l'implantation des prises d'air neuf du bâtiment

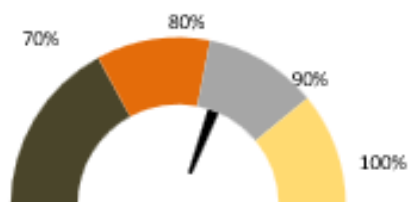
M4-8 – Proscrire mélange air vicié – air neuf

M4-19 – Assurer l'encapuchonnage et le dégraissage des réseaux jusqu'à leur mise en place ➔ **Charte chantier**

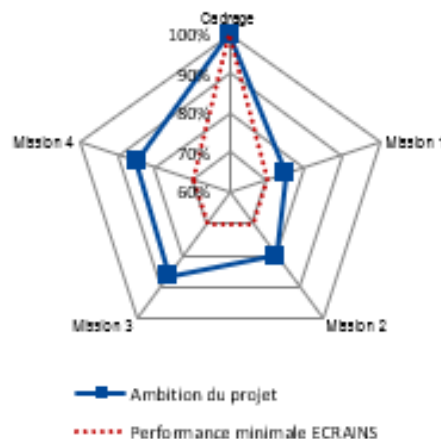
Ambition - Bureaux

Synthèse de l'Ambition

Ambition globale pour le projet



Ambition par mission



Exigences cumulées pour cadrage et missions techniques

	Champ du possible		Ambition retenue		Exigences se répartissent par missions			
	In-estimable	Essentielle	In-estimable	Essentielle				
Cadrage	14	0	14	0	Mission 1	Mission 2	Mission 3	Mission 4
Diagnostic	3	2	3	1	1	3	0	0
Programmation	16	11	16	7	4	7	8	4
Conception	28	27	28	21	7	8	17	17
Construction	28	29	28	22	7	9	17	17
Réception	31	38	31	26	9	12	19	17
Ambition :					75%	80%	86%	85%
Minimum :					70%	70%	70%	70%

*: Les exigences de cadrage ne sont pas prises en compte dans l'ambition retenue pour l'ambition globale.



À vos questions !



hello
goodbye
AND THANK YOU !



